



**Montreux**, le 28 septembre 2020

## COMMUNICATION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT DÉROULEMENT DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE

Chères Conseillères, Chers Conseillers,

La présente communication a pour but de vous présenter le plan de protection mis en place pour la séance du Conseil du 7 octobre 2020 au 2m2c, validé par les services de la préfecture.

Vous trouverez le plan approuvé par le Préfet en annexe. Je souhaite attirer particulièrement votre attention sur les points suivants :

- Le **masque de protection** devra être porté dès l'entrée dans le bâtiment et jusqu'à ce que vous soyez assis à la place qui vous a été attribuée; comme les distances entre les places sont supérieures à 1.5 mètre, vous pouvez ôter votre masque une fois installés à votre place, néanmoins, nous vous rendons attentifs au fait que le port du masque reste fortement recommandé par les autorités cantonales; vous êtes invités à vous munir de votre propre masque; des masques seront toutefois disponibles à l'entrée de la salle pour les personnes qui auraient par inadvertance omis de s'en prémunir;
- La **désinfection des mains** à l'entrée de la salle est obligatoire ;
- Les **déplacements** dans la salle seront limités au strict nécessaire ; nous vous prions donc de rejoindre rapidement la place qui vous est attribuée dès votre entrée dans la salle ;
- les **présidents de commission** seront invités à rejoindre la tribune, par le chemin le plus direct ; les **motionnaires, postulants et interpellateurs** développeront leurs interventions aux micros les plus proches installés dans les allées entre les rangées ;
- Tout **regroupement** à l'entrée du bâtiment ou de la salle doit être évité, avant et après la séance ;

- Le **public** se tiendra au fond de la salle en respectant une distance de 1,5 mètre entre chaque personne ;
- La salle du conseil sera **nettoyée** avant et après la séance et le mobilier **désinfecté**;
- Les **personnes vulnérables** ainsi que celles présentant des symptômes typiques d'infection au COVID-19, de même que les personnes qui ont eu un contact étroit avec une personne infectée et qui devraient, selon les critères définis par l'OFSP, respecter des mesures de quarantaine et/ou d'isolement, doivent renoncer à participer à la séance.

Nous vous remercions par avance de respecter les consignes notifiées ci-dessus, afin que la séance puisse se dérouler sereinement.

Au vu des contraintes imposées, il est fortement conseillé de ne pas rejoindre la salle au dernier moment. Les informations concernant les possibilités de stationnement vous seront communiquées ultérieurement par courrier électronique.

Des consignes relatives à la sortie de la salle vous seront données en fin de séance.

Au plaisir de vous revoir, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, mes meilleurs messages.

#### **AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX**

Le premier Vice-Président :



Angelo **GIULIANO**



La secrétaire :



Céline **MORIER**

Annexe : Plan de protection du 28 septembre 2020



Montreux, le 28 septembre 2020

## PLAN DE PROTECTION COMMUNE DE MONTREUX POUR LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2020

Séance du **7 octobre 2020**

Lieu: **2m2c - Montreux Music & Convention Centre - Avenue Claude Nobs 5, 1820 Montreux (salle du Miles Davis Hall, bâtiment A3, entrée du côté de la Rue Alexandre-Emery)**

### 1. Information des participants à la séance du 7 octobre 2020 quant aux mesures de protection mises en place pour la séance

<b>Conseillers communaux:</b>	par le biais de la convocation à la séance ou via courrier électronique
<b>Conseillers municipaux:</b>	par le biais de la convocation à la séance ou via un courrier électronique
<b>Représentants de la presse:</b>	par le biais de la communication du lieu et de l'ordre du jour de la séance par la cellule communication de la Commune de Montreux
<b>Public:</b>	par le biais d'une circulaire transmise à l'entrée du bâtiment par l'huissier suppléant
<b>En général:</b>	affiches de l'OFSP "Nouveau coronavirus - voici comment nous protéger"

## **2. Mesures de protection (hygiène, distances, masques, etc ...)**

### **2.1 Désinfection des mains**

- Désinfection des mains obligatoires
- Mise à disposition de solution hydro-alcoolique à l'entrée du bâtiment et dans la salle (emplacements : table des huissiers, table de la municipalité, table réservée aux représentants de la presse)
- Les micros collectifs servant aux interventions des conseillers seront fixes dans les allées (ils ne circuleront pas), les intervenants le couvriront à l'aide d'une housse plastique individuelle lors de chaque prise de parole aux micros collectifs

### **2.2 Distances**

- La salle sera aménagée de manière à assurer une distance minimale de 1.5 mètre entre chaque personne (conseillers communaux, conseillers municipaux, membres du bureau, huissiers, représentants de la presse, public)
- Les tables seront individuelles et seront d'une longueur de 1.8 mètre
- Les participants seront invités à ne pas se regrouper sans le maintien de la distance de 1.5 mètre avant, pendant et après la séance
- Ils devront rejoindre sans détour une place attribué dans la salle selon un plan de salle attribuant une place fixe pour chaque conseiller, ce dernier sera transmis aux conseillers avant la séance
- Les déplacements durant la séance seront à éviter autant que possible (obligation du port du masque pendant tout déplacement, voir point 2.3 ci-après)

### **2.3 Masques de protection**

- Le masque de protection sera obligatoire dès l'entrée du bâtiment et devra être porté jusqu'à ce que les participants soient assis à leur place, ainsi que pendant tout déplacement en cours de séance
- Les participants seront invités à arriver avec leur propre masque, des masques seront néanmoins disponibles à l'entrée du bâtiment pour ceux qui auraient omis de s'en prémunir
- Le masque de protection pourra être ôté pendant la séance lorsque les participants seront installés à leur place, toutefois les participants

seront rendus attentifs au fait que le port du masque reste fortement recommandé par les autorités cantonales

## **2.4 Poubelles**

- Des poubelles seront disponibles à l'entrée/sortie du bâtiment ainsi que dans la salle afin que les participants puissent y jeter leurs mouchoirs et/ou leur masque usagé

## **2.5 Désinfection du mobilier**

- Le mobilier sera désinfecté avant et après la séance

## **3. Traçage et collecte des coordonnées**

- La liste à jour des membres du conseil ainsi que leurs coordonnées et celles des conseillers municipaux et du personnel communal participant à la séance seront en possession du premier vice-président (ou président élu) du conseil
- Les autres participants (membres de la presse, public) seront invités à fournir leurs coordonnées (nom, prénom, adresse du domicile, numéro de téléphone et adresse e-mail) à l'huissier suppléant à l'entrée du bâtiment
- Ces données seront conservées par le premier vice-président (ou le président élu) dans son bureau communal

## **4. Protection des personnes vulnérables**

- Les personnes vulnérables (telles que définies par l'OFSP) ainsi que celles présentant des symptômes typiques d'infection au COVID-19, de même que les personnes qui ont eu un contact étroit avec une personne infectée et qui devraient, selon les critères définis par l'OFSP, respecter des mesures de quarantaine et/ou d'isolement, seront invitées à renoncer à participer à la séance

# 2m2c Plan de la salle

## Séance du Conseil communal du 7 octobre 2020





<b>Membres du bureau</b>			
président	Monsieur	Giuliano	Angelo (PLR 40)
scrutateur	Monsieur	Ruchet	Benoît (PLR 41)
scrutateur	Monsieur	Karakas	Murat (UDC 11)
scrutateur suppléant	Monsieur	Haldi	Vincent (ML 6)
scrutateur suppléant	Monsieur	Pozzi	Silvano (PLR 42)
secrétaire	Madame	Morier	Céline
huissier	Monsieur	Talon	Jean-Michel
huissier	Monsieur	Baehni	François

<b>Socialistes</b>			
SOC.1	Monsieur	Al Jundi	Ihab
SOC.2	Monsieur	Al Jundi	Jonathan
SOC.3	Monsieur	Bécherraz	Christian
SOC.4	Madame	Bonjour	Tanya
SOC.5	Monsieur	Büchler	Nicolas
SOC.6	Monsieur	Bürki	Christian
SOC.7	Madame	Chevallier	Charlotte
SOC.8	Monsieur	Ekah	Mathias
SOC.9	Madame	Feissli	Carolanne
SOC.10	Monsieur	Femia	Bruno
SOC.11	Madame	Gaillet	Prisca
SOC.12	Monsieur	Golaz	Denis
SOC.13	Monsieur	Gori	Mario
SOC.14	Madame	Gremaud	Andrea
SOC.15	Monsieur	Huys	Anthony
SOC.16	Monsieur	Imhof	Alain
SOC.17 nouveau conseiller	Monsieur	Jahangiri Lahijani	Ahmad
SOC.18	Monsieur	Jorge	José

SOC.19	Monsieur	Kammer	Jean-Bernard
SOC.20	Monsieur	Mammarella	Claudio
SOC.21	Monsieur	Nussbaum	Pierre-Yves
SOC.22	Monsieur	Pilloud	Romain
SOC.23	Monsieur	Raduljica	Olivier
SOC.24	Monsieur	Rais	Pierre
SOC.25	Monsieur	Rimaz	Roland
SOC.26	Monsieur	Sillieri	Domenico
SOC.27	Monsieur	Thiyagaraja	Ganes
SOC.28	Monsieur	Zulauf	Michel

<b>Montreux Libre</b>			
ML.1	Madame	Fastiggi	Carola
ML.2	Monsieur	Gétaz	Emmanuel
ML.3	Madame	Lauber Fürst	Susanne
ML.4	Monsieur	Staeger	Alexandre
ML.5	Monsieur	Tschopp	Vincent

<b>Union Démocratique du Centre</b>			
UDC.1	Madame	Borloz	Claudine
UDC.2	Madame	Calderini	Valérie
UDC.3	Monsieur	Hunziker	Dominik
UDC.4	Monsieur	Luder	Tal
UDC.5	Monsieur	Meichtry	Franco
UDC.6	Monsieur	Meillaud	Daniel
UDC.7	Madame	Menzi	Christine
UDC.8	Monsieur	Menzi	Pablo
UDC.9	Monsieur	Peters	Frank
UDC.10	Madame	Rebetez	Marlise



<b>Indépendants</b>			
IND. 1	Monsieur	Barbey	Stéphane
IND. 2	Monsieur	Privet	Christophe

<b>Les Verts</b>			
VERTS.1	Madame	Bär	Ruth
VERTS.2	Monsieur	Blanc	Olivier
VERTS.3	Monsieur	Chiaradia	Florian
VERTS.4	Monsieur	Cousin	Gaëtan
VERTS.5	Monsieur	Degerab	Bassam
VERTS.6	Madame	Claudia	Hischenhuber
VERTS.7	Madame	Rodman	Ida
VERTS.8	Madame	Ruedin	Jessica
VERTS.9	Madame	Saito	Anne
VERTS.10	Madame	Tisserand	Béatrice
VERTS.11	Madame	Torchio	Géraldine

<b>PLR les Libéraux-Radicaux</b>			
PLR.1	Monsieur	Bosshard	Stan
PLR.2	Madame	Boulat	Zenia
PLR.3	Madame	Brunner	Geneviève
PLR.4	Madame	Buff	Caroline
PLR.5	Madame	Bühler	Anne-Lise
PLR.6	Monsieur	Cardinaux	François
PLR.7	Monsieur	Corbaz	Raphaël
PLR.8	Madame	Cornaz	Susanne
PLR.9	Monsieur	Demartini	Laurent
PLR.10	Monsieur	Depallens	Yves
PLR.11	Monsieur	Despond	Florian

PLR.12	Madame	Duperret	Anne
PLR.13	Monsieur	Ehinger	Mathieu
PLR.14	Monsieur	Filippone	Joseph
PLR.15	Monsieur	Forclaz	Jean-Marc
PLR.16	Monsieur	Gay	Claude-Pascal
PLR.17	Madame	Genier	Sandra
PLR.18	Monsieur	Giovanna	Sébastien
PLR.19	Monsieur	Gonzalez	Francis
PLR.20	Monsieur	Grand	Arnaud
PLR.21	Monsieur	Grand	François
PLR.22	Madame	Grangier	Carole
PLR.23	Monsieur	Grognuz	Patrick
PLR.24	Monsieur	Hess	Yanick
PLR.25	Monsieur	Lombardo	Christophe
PLR.26	Monsieur	Meyer	Jörg
PLR.27	Monsieur	Müller	Olivier
PLR.28	Madame	Nicollier	Mélanie
PLR.29	Monsieur	Pabst	Cyril
PLR.30	Monsieur	Pfulg	Fabrice
PLR.31	Monsieur	Pochon	François
PLR.32	Monsieur	Posternak	Michel
PLR.33	Monsieur	Ramiqi	Kastriot
PLR.34	Madame	Sierro	Laurence
PLR.35	Monsieur	Spahn	Pierre-André
PLR.36	Madame	Streicher	Bibiana
PLR.37	Monsieur	Tschopp	Bernard
PLR.38	Monsieur	Vernier	Christian
PLR.39	Monsieur	Winkler	Lionel